



Le 8 février 2019

Par SDÉ et courriel

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité CIP-002-5.1a et CIP-003-7 d'Hydro-Québec par sa Direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et Exploitation du Réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4050-2018 / Notre dossier : R056192 JOT**

Chère consœur,

Le Coordonnateur a pris connaissance de la lettre de la Régie datée du 29 janvier 2019, laquelle demande au Coordonnateur de déposer une version caviardée du *Rapport relatif à l'évaluation du seuil pour la norme CIP-002-5.1a*.

Par la présente, le Coordonnateur dépose conséquemment la version caviardée de la pièce HQCF-1, document 5 déposée sous pli confidentiel le 29 juin 2018, à la pièce HQCF-1, document 5.1.

Veuillez recevoir, Chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate